

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE. Montréal.

Vitraux D'art
POUR EGLISES
Cloches d'Eglises

AGENTS POUR LA MAISON

E. Champigneulle & Cie

BAR-LE-DUC

France.

APPROUVEE PAR SA SAINTETE N. S. P. LE PAPE PIE IX

Bref du 5 Mai 1865

**STATUES, CHEMINS DE CROIX
ET VITRAUX D'ART**

Envoi sur demande de Croquis et Devis.



LUCIEN BENOIT **Sculpteur et Doreur**

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Fembrooke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port-Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc., etc., etc.

LAPRES & LAVERGNE **PHOTOGRAPHES**

360 — Rue St-Denis — 360
TELEPHONE 7283

COIN ONTARIO

M. J. N. LAPRES était autrefois de la maison W. Notman & Fils.

Portraits à l'Huile, au Crayon, Pastel, etc., agrandis d'après de petites photographies

Réduction de 25 % pour le clergé et les communautés religieuses.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre-Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.
" 5 " à 6 " "
" 8 30 " à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

Cloches Pour Eglises

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang),

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

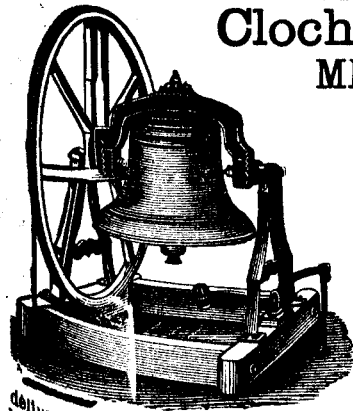
HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches



delivrees soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	1	AVRIL	— Couvent de Lachine.
MARDI	3	“	— Ste-Croix des Sœurs Grises.
JEUDI	5	“	— Couv. du Sacré-Cœur (Sault au Réc.)
SAMEDI	7	“	— Notre-Dame des Anges.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	1	AVRIL	— 1 Pâq., QUASIMODO, d. m.
LUNDI	2	“	— ANNONC B. M. V., d. 2 cl. d'ob.
MARDI	3	“	— S. Gabriel, Arch., d. m.
MERCREDI	4	“	— S. JOSEPH, doub. 1 cl.
JEUDI	5	“	— S. Vincent Ferrier, C., doub.
VENREDI	6	“	— S. Benoit, Abbé, d. m.
SAMEDI	7	“	— S. Cyrille de Jéru., E. D., d.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchési.
 { M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboires, Ostensoirs et Burettes. Vins de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Seul agent des Rev. Peres Trappistes d'Oka pour la vente de leurs Vins de messe et de table.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame - Montreal

LIBRAIRIE GRANGER FRERES

Publications canadiennes et ouvrages
sur le Canada.

- Chapman W.** Les feuilles d'érable.
— Poésies canadiennes, 1-8 1.00
- Le meme.** Les québécoises, 1-12 60
- Charland Victor abbe.** Questions
d'histoire littéraire, mise en rapport
avec le programme de l'Université
Laval, 1-8 75
- Chauveau l'Hon. P. J. O.** Charles
Guérin, 1-8 (*très rare*) 3.00
- Le meme.** L'Instruction publique au
Canada. Précis historique et statis-
tique, 1-8 1.00
Exemplaires d'occasion 40
- Le meme.** François-Xavier Garneau.
Sa vie et ses œuvres, 1-8 1.00
Exemplaires d'occasion 50
- Le meme.** L'abbé Jean Holmes, 1-8 25
- Carabinade (La).** Combat entre les
carabins et les chérubins. Poème
héroï-comique, par un chérubin,
1-8 20
- Chauveau Pierre.** Frédéric Ozanam.
Sa vie et ses œuvres, avec une intro-
duction par M. Chauveau, membre
de la Société Royale, 1-8, 600 pages
1.50
Exemplaires d'occasion 90
- Chevalier H. E.** L'héroïsme de Cha-
teaugay, épisode de la guerre de 1813,
1-32 25
- Chercheur (Le).** Revue sélectique.
Littérature, Sciences, Beaux-Arts et
bibliographie générale, 2-8, demi-
reliure 2.00
Exemplaires d'occasion 90
- Chevrier R. Dr.** Tendres choses. —
Poésies canadiennes, 1-12 1.00
Exemplaires d'occasion 60
- Chiniquy C. Ptre.** Le suisse métho-
diste confondu et convaincu d'igno-
rance et de mensonge, 1-18 10
- Chouinard H. J. J. B.** La Pologne,
ses origines, sa gloire, ses malheurs,
1-8 25
- Le meme.** Fête nationale des Cana-
diens-Français célébrée à Québec,
1881-1889. Histoire. — Fêtes an-
nuelles. — Conventions. — Docu-
ments. — Inauguration du monu-
ment Cartier-Brebeuf, 1-8, 500 pa-
ges 1.00
- Le meme.** Fête nationale des Cana-
diens-Français célébrée à Québec en
1880. Histoire. Discours. Rapports.
Statistiques. Documents. Messe.
Procession. Banquet. Convention,
1-8 630 pages 1.50
- Le meme** relié 2.00
- Cinq années** d'administration réfor-
miste. La ruine à l'intérieur quand
la fortune est à la porte, 1-8 25
- Cinquantième** anniversaire de la
fondation du séminaire de Ste-Thé-
rèse. Souvenir des fêtes du 22 et 23
juin 1875, 1-8 25
- Coffret (Le)** ou le trésor enfoui. Ma-
nière de découvrir un trésor, 2-18 25
Exemplaires d'occasion 15
- Colbert et le Canada.** Etablissement
de la Nouvelle-France, 1-18 25
- Colin l'abbé.** Le pape Honorius, ré-
ponse au R. P. Gratry, 1-8 20
- Le meme.** Discours sur l'ouvrier,
prononcé devant l'Institut des Arti-
sans Canadiens, 1-32 10
- Conan Laure.** Angéline de Mont-
brun, 1-12 50
- Le meme.** Si les Canadiens le vou-
laient ! Aux Canadiens-Français à
l'occasion de la nouvelle année
(1886), 1-18 10

- Le meme.** A l'œuvre et à l'épreuve, 1-12 50
- Concours d'éloquence** sur l'agriculture à l'Institut Canadien de Québec
Eloge de l'agriculture. Ce qu'est l'art agricole au Canada. Des moyens de l'y faire progresser, 1-8 25
- Considerations** sur l'agriculture canadienne, au point de vue religieux, national et du bien-être matériel, par un ami de l'éducation, 1-12 10
- Constitution** et gouvernement du Canada. Extrait d'une publication officielle préparée par l'Hon. J. A. Chapleau, 1-18 25
C'est le résumé le plus complet, le plus concis et le plus clair de la constitution et du gouvernement du Canada. C'est l'abécédaire politique que tout le monde devrait apprendre.
- Contre-Poison.** La Confédération, c'est le salut du Bas-Canada, 1-8 25
- Coup d'œil** sur la colonisation. Terres à coloniser ; moyen de hâter la colonisation, 1-18 10
- Coup d'œil** sur le libéralisme européen et sur le libéralisme canadien. Démonstration de leur parfaite identité, 1-8 25
- Contestation** de l'élection de l'Hon. Hector Langevin, député de Charlevoix. Jugement de Son Honneur le Juge Routhier, grd 1-8 10
- Charmetant R. P.** Lecture sur les peuplades kabyles et les tribus nomades du Sahara. 1-8 25
- Coderre Emery Dr.** Procès Provencher. Etude médico-légale et examen critique de l'expertise chimique, 1-8 05
- Cambray** et ses complices. Les révelations du crime, chroniques canadiennes de 1834, 1-18 15
Histoire du fameux voleur connu sous le nom de Chambers et de ses complices qui ont semé la terreur à Québec et aux environs par leurs déprédations dans les églises et dans les villages. Leur arrestation, leurs aveux, leur condamnation.
- Cinquantenaire** des Oblats de Marie Immaculée en Canada. Fêtes jubilaires, les 7, 8 et 9 décembre 1891. 1-8 25
Exemplaires d'occasion 10
- Cremazie Octave.** OEuvres complètes, publiées sous le patronage de l'Institut canadien de Québec. Poésies et lettres précédées d'une note biographique par l'abbé H. R. Casgrain. Avec un portrait de Cremazie, 1-8, 543 pages 1 50
- Le meme.** Poésies complètes, précédées d'une notice biographique par l'abbé H. R. Casgrain, grd 1-8 50
- Le meme.** Lettres et fragments de lettres, grd 1-8 50
- Caisse J. C. Rev.** L'Institut des Frères de nos écoles chrétiennes. Son origine, son but et ses œuvres, 1-8 60
Exemplaires d'occasion 30
- Damen R. P. S. J.** Conférences. 1o La bible, interprétée par la raison individuelle, n'est pas la règle de foi. — 2o L'Eglise catholique, la seule Eglise de Dieu. — 3o La confession. — 4o La présence réelle. — 5o Réponses aux objections populaires, 1-12 15
- Damen Father.** Lectures. 1o The private interpretation of the bible. — 2o The catholic Church, the only

- true Church of God. — 30 Confession. — 40 The real presence, 1-12 15
- Daniel Frs l'abbé.** Nos gloires nationales ou histoire des principales familles du Canada. Ouvrage enrichi de gravures, de fac-simile, d'autographes, de cartes, 2 beaux volumes, demi-reliure chagrin, plats toile tr. peignée, *rare* 7.50
- Le meme.** Histoire des grandes familles françaises du Canada ou aperçu sur le chevalier Benoist et quelques familles canadiennes. Ouvrage illustré de portraits, écussons, cartes et fac-simile d'autographes, 1-8, demi-chagrin, plats toile, tr. rouge, *rare* 5 50
- Le meme.** Le vicomte C. de Léry et sa famille, 1-8, reliure toile, *épuisé* 10,00
- Dansereau Arthur.** Annales historiques du collège de l'Assomption, 1-8 25
- Darveau L. M.** Nos hommes de lettres, 1-12 1.00
Exemplaires d'occasion 50
- David L. O.** Les patriotes de 1837-1838, 1-8 1.00
- Le meme ouvrage,** édition in-12 50
- Le meme.** M. Isaac S. Désaulniers, prêtre, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, 2e édition, revue et augmentée, 1-12 cart. 25
Exemplaires d'occasion 15
- Le meme.** Mgr Plessis. Mgr Bourget. I. S. Desaulniers. Biographies, 1-8, relié en toile 35
- Le meme.** Esquisse biographique de Sir G. George-Etienne Cartier, 1-8 15
- Le meme.** Biographies et portraits, 1-8 1.00
- Davin N. F.** The Jesuits' estate act. A speech delivered in the house of Commons on the 30th of April 1890. 1-8 05
- De Beaujeu Monongahela.** Documents inédits sur le colonel de Longueuil, 1-8 75
- Le meme.** The antiquarian and numismatic journal edited by a committee of the Numismatic and Antiquarian Society of Montreal, 1-8, first and second series, each 1.00
- Decouverte du Mississipi,** 200ième anniversaire, 1-8 25
- Decouverte du Mississipi.** Notices sur De Soto, Jolliet, Marquette et De la Salle, 1-18 25
- Decrets du Saint-Siège de 1876 et 1881 et leurs applications dans un document rendu public concernant la cause de l'école Victoria. Plaintes et doutes proposés,** 1-8 05
- De Gaspé Ph. Aubert.** Les anciens canadiens, 2-12 1.00
- Le meme.** Le chercheur de trésors ou l'influence d'un livre, 1-18 cart. 50
Exemplaires d'occasion 25
- De Guise Chs Dr Helika.** Mémoire d'un vieux maître d'école, 1-8 25
- Le meme.** Le cap au diable, 1-8 25
- De Montcalm en Canada ou les dernières années de la colonie française (1756-1760) par un ancien missionnaire,** 1-8 75
Exemplaires d'occasion 50
- De Montigny B. A. T.** Colonisation. L. Nord, grd 1-8 30
- Desaulniers Frs I.** Réunion des paroissiens de Yamachiche, 1-18 10

- Desaulniers G. L.** L'absolution avant la bataille. Poème dédié aux braves de la Butte-aux-Français, 1-12 25
Exemplaires d'occasion 15
- Desjardins L. G. M.** Laurier devant l'histoire, 1-8 10
- Le meme.** Discours sur la résolution relative à la vente de la partie ouest du chemin de fer Québec, Montréal Ottawa et Occidental, fait à l'Assemblée législative de Québec, le 3 avril 1882, 1-8 15
- Dessaulles L. A. Hon.** La guerre Américaine, 1-12 75
- Deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec, 1-8 75**
- Dialogue** sur une question importante par un catholique, 1-8 25
- Dion J. O.** Souvenir du Rév. P. M Migneault, ancien curé de Chambly, 1-32 05
- Discours** prononcés les 24, 25 et 26 juin 1880 dans les conventions congrès et banquets à Québec 1-8 25
- Dix ans** sur la côte du Pacifique, par un missionnaire, 1-18 20
- Dominion of Canada.** A handy book for emigrants, 1-8 25
- Dorion E. P.** Eloge funèbre, 1-12 10
- Dorion L. C. W.** Vengeance fatale. Roman canadien, nouvelle édition, 1-12 25
- Dollier de Casson.** Histoire de Montréal, 1-8, épuisé 1.50
- D'Orsonnens D'Odet L. G.** Considérations sur l'organisation militaire de la Confédération Canadienne 1-12 25
Exemplaires d'occasion 10
- Doutre Joseph.** Acte seigneurial de 1854. Avec table analytique et alphabétique, 1-12 10
- Drapeau S.** Colonisation du Bas-Canada, 1-8 1 00
- Le meme.** Observations sur la brochure de MM. les abbés Laverrière et Casgrain, relativement à la découverte du tombeau de Champlain, 1-8 25
- Le meme.** Histoire des institutions de charité du Canada depuis leur fondation jusqu'à nos jours, 1-8, édition de luxe 50
- Le meme.** Le journal de Québec et le tombeau de Champlain, 1-8 25
- Le meme.** La question du tombeau de Champlain. Notes et éclaircissements, 1-8 25
- Dufferin Lord.** Un voyage en yacht. Lettres de hautes latitudes. Récit d'un voyage fait en 1856 sur le yacht le « Foam » en Islande, à Jan-Mayan et au Spitzberg. Traduit par T. P. Bédard, 1-12 illustré 1.00
Exemplaires d'occasion 50
- Dugas G. abbe.** Mgr Provencher et les missions de la Rivière-Rouge, 1-12, relié en toile 60
- Le meme.** Légendes du Nord-Ouest, 1-8 30

VIENT DE PARAÎTRE

Chapman W. Le lauréat, critique des œuvres de M. Louis Fréchette, in-8 1.00

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

12^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 31 MARS 1894. VOL. XXIII, No 13

SOMMAIRE :

I. Dimanche de la Quasimodo. — II. Inauguration de la Cathédrale St-Jacques le Majeur. — III. Sermon de M. le chanoine Bruchési. — IV. Les juges de Jeanne d'Arc étaient schismatiques. — V. Chronique diocésaine. — VI. Chronique du diocèse de Sherbrooke. — VII. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — Dimanche, 1, Confirmation à 7½ h. A.-M Grand'Messe pontificale dans la nouvelle cathédrale, à l'occasion de l'anniversaire de l'élection de Monseigneur l'archevêque.

Carmel. — Lundi, 2, Election.

Cong. de N.-Dame. — Mercredi, 4, Salut présidé par Monseigneur l'archevêque à 3 h.

Villa-Maria. — Mercredi, 4, Confirmation.

DIMANCHE DE LA QUASIMODO

Incrédulité de saint Thomas. (S. Jean, XX).

I. Remarquons que saint Thomas s'était privé des consolations de la présence de Jésus-Christ en s'éloignant de la compagnie de ses frères. En effet, rien n'est plus préjudiciable à l'âme chrétienne que de s'isoler et de suivre une voie particulière. Dieu répand ses bénédictions sur les moindres exercices qui se font en commun ; tandis qu'il refuse ses faveurs à l'âme qui se singularise et marche en dehors de la vie commune. Saint Thomas commit une autre faute en récusant les témoignages des apôtres. « Si je ne voie la plaie des clous dans ses mains et si je ne pose mon doigt dans la blessure de son côté, je ne croirai pas » Etonnante incréduité de la part d'un apôtre qui avait été le témoin de tant de prodiges ! Mais cet aveuglement se retrouve dans bien des âmes chrétiennes qui voudraient des miracles pour vaincre chacune de leurs tentations et de leurs peines d'esprit. Notre foi s'appuie sur la parole de Dieu qui, par son onction lumineuse, confirme au

dedans de nous la vérité révélée. C'est ce que nous enseigne l'apôtre saint Jean (S. Jean, II, 27). Et saint Paul ajoute en d'autres termes : « Nous ne contemplons pas les choses qui se voient, mais celles qu'on ne voit pas ; car les choses visibles sont passagères, et les invisibles sont éternelles » (II épît. aux Corinth., IV, 18). Le Seigneur lui-même dit à saint Thomas : « Parce que vous m'avez vu, Thomas, vous avez cru ; heureux ceux qui ont cru sans avoir vu ! »

Puissions-nous, éclairés par les fautes de saint Thomas, faire tourner nos propres fautes à l'avantage de notre humilité et des autres vertus évangéliques !

II. L'incrédulité de saint Thomas disparut à jamais sous l'action d'une foi ardente, quand le Seigneur lui montra les plaies de son corps ressuscité ; et par ce moyen, la vérité de la résurrection devint pour la suite des siècles le plus manifeste de tous les dogmes sacrés. Aussi l'heureux apôtre s'écrie avec un transport de foi : « Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu. » Confus de son incrédulité, et tout ébloui par l'illumination de sa foi, son bonheur de croire égale son malheur de n'avoir pas cru. L'adhésion intime et confiante à la parole de Dieu donne une certitude plus évidente que ne sauraient donner les démonstrations humaines ; et notre foi n'est solide qu'autant qu'elle repose sur ce fondement.

Si donc nous sommes éprouvés par des tentations de doute ou de découragement, portons nos regards sur les plaies de Jésus-Christ et disons de cœur et de bouche : Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu !

INAUGURATION DE LA CATHÉDRALE

Saint-Jacques le Majeur.

« *Hæc dies quam fecit Dominus* : Voici le jour que le Seigneur a fait. » Ces paroles, empruntées au texte du sermon de M. le chanoine Bruchési, étaient assurément de circonstance pour exprimer la joie de tous les catholiques de Montréal qui, dimanche dernier, assistaient à la fête de Pâques dans la nouvelle cathédrale.

Oui, c'était un grand jour, celui de l'inauguration de ce magnifique temple élevé à la gloire de Dieu et dont la majestueuse coupole domine une partie de notre belle cité.

On avait enfin la satisfaction de voir achevée l'œuvre de Mgr Bourget. Ce n'était pas sans un légitime sentiment de fierté que l'on contemplait le résultat de tant d'années d'efforts et de

sacrifices, et certes il n'y avait qu'un cri d'admiration pour traduire l'impression ressentie par l'assistance entière.

Admirable, en effet, dans tout l'éclat de sa fraîcheur, ce temple aux lignes s. pures et si harmonieuses dans leur immensité. Car c'est là le caractère distinctif de ce monument. Tous les visiteurs de Saint-Pierre de Rome en ont été frappés, et ce n'est pas un des moindres mérites des architectes qui ont élevé Saint-Jacques le Majeur d'avoir conservé cette qualité primordiale. Saint-Pierre de Rome est bien, en effet, le type le plus complet du vrai temple. On a construit des palais plus vastes encore, plus élevés même, mais on n'a rien édifié qui fut plus conforme à la majesté du Souverain Maître, que l'on voulait honorer.

Saint-Jacques le Majeur, sa réduction, offre les mêmes avantages.

Aussi, dans un tel cadre, quelle grandeur revêtent les cérémonies religieuses, déjà si imposantes par elles-mêmes. On a pu s'en convaincre, dimanche dernier, en voyant cette foule suivre avec tant de recueillement l'office pontifical. Nombreuse était l'assistance et l'on y distinguait les notabilités les plus marquantes de Montréal. Nombreux aussi le clergé qui était accouru pour former à notre vénéré pasteur un cortège d'honneur dans cette inoubliable journée. Il eut été bien plus nombreux encore si les exigences du ministère n'eussent retenu la plupart des curés dans leurs paroisses. Quant aux communautés religieuses, elles étaient toutes représentées par quelques-uns de leurs membres.

Et malgré cette foule, au chiffre imposant, tout était si bien ordonné qu'il n'y a pas eu le plus léger désordre. On doit rendre justice aux cadets du Mont St-Louis qui se sont acquittés avec une ponctualité toute militaire, mais cependant fort gracieuse, de la délicate mission d'indiquer à chacun sa place.

Monseigneur l'archevêque de Montréal officiait et son visage radieux reflétait les sentiments de joie et de gratitude qui agitaient son âme. Il avait la douce satisfaction de voir heureusement terminée l'œuvre considérable qu'il avait héritée de son illustre prédécesseur, et dont il avait tant à cœur l'achèvement complet.

Sa Grandeur, assistée au trône par MM. les chanoines Leblanc et Vaillant, avait comme prêtre assistant M. le grand-vicaire Bourgeault, et comme diacre et sous-diacre M. le chanoine Archambault et M. Savariat, chanoine honoraire.

M. le chanoine Racicot n'assistait pas au chœur ; continuant jusqu'au bout son œuvre de prédilection, au premier rang dans la nef, il dirigeait les enfants du Mont St-Louis dans leur service d'ordre. C'est lui qui a lu le prône et nous comprenons combien grande devait être son émotion, en contemplant, dans toute sa splendeur, ce temple, auquel il a consacré son temps, son intelligence et son énergie. Mais aussi quelle récompense et comme il doit être heureux de son dévouement !

M. le chanoine Bruchési a donné ensuite le sermon d'inauguration, que nous publions plus loin.

Pendant la messe la quête a été faite par M. le sénateur A. Desjardins, M. le juge Loranger, M. le Dr Rodier et M. Philippe Demers, avocat.

Le chœur de la cathédrale a chanté la messe de *Méhul*, sous la direction de M. Couture, maître de chapelle, avec accompagnement de l'orgue tenu par M. Polletier, et d'un orchestre de symphonie.

Les chants du chœur et des solistes qui avaient bien voulu prêter leurs concours à cette solennité ont été rendus avec une rare précision, et cette audition fait bien augurer de l'acoustique de la nouvelle cathédrale.

Aux vêpres pontificales qui ont eu lieu dans l'après midi, même affluence, où nos corrégionnaires d'origine anglaise étaient plus nombreux. Le sermon en anglais a été donné par M. l'abbé Donnelly, curé de Saint-Antoine, qui a défini avec une remarquable élévation et une science profonde, ce qu'il faut entendre par une cathédrale, passé en revue les événements principaux se rattachant à la construction de Saint-Jacques le Majeur, et indiqué l'heureuse influence, au point de vue de la religion catholique, que doit avoir l'œuvre de Mgr Bourget.

Pendant la célébration des vêpres on a beaucoup remarqué l'heureux effet des psaumes, chantés en versets alternatifs par le chœur et par les séminaristes groupés dans l'abside de la cathédrale. La beauté du chant grégorien éclatait là dans toute sa magnificence, remplissant sans effort les voûtes élevées du temple.

Tel est à grands traits le résumé rapide de cette solennelle journée qui laissera un souvenir impérissable à tous les assistants.

Deux dates doivent rester dans la mémoire : celle du 8 juillet 1852 où l'on a vu disparaître au milieu des flammes la première cathédrale de Saint-Jacques le Majeur ; et celle du 25 mars 1899

où l'on a vu s'ouvrir les portes de la nouvelle cathédrale érigée sur ce mont St-Joseph, dans un site presque désert, devenu aujourd'hui le centre de notre belle cité.

SERMON

DE

M. LE CHANOINE BRUCHESI

Hæc dies quam fecit Dominus.

Voici le jour que le Seigneur a fait.

(Ps 117, v. 24).

Monseigneur,

A la fête de la résurrection du Christ s'ajoute, pour nous, une autre fête chère, depuis longtemps attendue : celle de l'inauguration de notre cathédrale, et il nous est bien permis d'appliquer à l'une comme à l'autre les joyeuses paroles du Roi-Propète : « *Hæc dies quam fecit Dominus* — « Voici le jour que le Seigneur a fait. » Oui, mes frères, c'est vraiment le jour de Dieu, celui de son éclatant triomphe sur le péché, sur la mort et sur l'enfer.

Les hommes ont eu leur jour, parce que le Tout-Puissant l'avait permis, et ils ont cru qu'ils avaient vaincu le Tout-Puissant. Leur malice a atteint ses dernières limites. En ont-ils assez fait ? Ont-ils assez humilié et insulté le Christ ? Ils l'ont vendu pour un vil prix, ils l'ont traîné devant leurs tribunaux, couvert de crachats et frappé de verges, et enfin ils l'ont cloué au gibet de l'infamie comme le dernier des esclaves.

Ils l'ont bravé dans leur sacrilège audace et ils ont dit : « Ah ! Ah ! prophète, toi qui te vantais de détruire le temple et de le rebâtir en trois jours, descends donc maintenant de cette croix, si tu le peux. » Et le Christ, qui pouvait les foudroyer, les a laissés faire. Et il est mort... Son corps mutilé a été enseveli ; une grande pierre a été roulée à l'entrée de son tombeau ; sur la pierre, ils ont mis les sceaux de l'Etat et ils ont dit à leurs gardes : « Veillez. »

C'était fini, croyaient-ils, à jamais fini, et il me semble entendre les princes des prêtres railler les disciples comme ils avaient raillé leur Maître. « Pleurez, pleurez celui en qui vous aviez foi ; vous voyez bien que vous étiez des dupes ; sa doctrine et sa morale vont s'écrouler ; l'imposteur est confondu ; il est enfermé dans ce sépulcre d'où il ne sortira plus. »

Eh bien ! veillez, pauvres soldats, et qu'ils viennent veiller avec vous, s'ils le veulent, Caïphe, Pilate, vos docteurs, tous les bourreaux ; votre jour achève et vous n'empêcherez pas, tous ensemble, le jour de Dieu de se lever.

Le voici, en effet, brillant et radieux. Salut, ô le plus beau et

le plus grand des jours ! Chantons-le tous ensemble, mes frères : *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in eâ !* La terre tremble, les cieux s'ébranlent, un ange en descend ; et, renversant la pierre, s'assit dessus. Plus rien dans le tombeau, les gardes épouvantés tombent comme morts, et l'ambassadeur céleste entonne l'hymne de victoire qui retentira désormais à travers tous les siècles et dans l'éternité : « *Resurrexit sicut dixit, le Christ est ressuscité, comme il l'avait dit !* »

N'est-ce pas, mes frères, que c'est bien son jour ? Il avait affirmé qu'il était le Fils de Dieu et après l'avoir prouvé par sa sainteté et ses miracles, il avait promis une preuve plus éclatante encore que toutes les autres : il avait dit : « On me crucifiera, mais je ressusciterai le troisième jour. » Il avait dit cela devant le peuple et les chefs de la nation. Et le peuple et les chefs de la nation n'avaient pas oublié un si étrange oracle, et c'est, troublés, effrayés par ce souvenir, qu'ils avaient mis des soldats autour du tombeau qui renfermait son corps. Ils attendaient, et ce moment d'attente était l'un des plus solennels dans l'histoire du monde. En effet, la prophétie s'accomplira-t-elle ou tournera-t-elle à néant ? Si elle s'accomplit, le Christ est Dieu, il est le Sauveur et il faut croire en lui. Au contraire, il n'est plus qu'un imposteur, si elle ne s'accomplit pas, et l'Évangile qu'il a prêché s'en ira en poussière comme lui-même...

Mais il ressuscite ; regardez-le : il est vivant... *Rabboni, ô bon Maître !* Comment le nier ? Madeleine, les saintes femmes, Pierre, Thomas l'incrédule, les disciples, les Juifs par milliers, que dis-je ? dix-neuf siècles sont là qui l'attestent. Pendant dix-neuf siècles l'humanité ne se trompe pas à ce point, et m'unissant aux apôtres, aux docteurs, aux martyrs, aux croyants de tous les âges. Je m'écrie avec l'enthousiasme qui animait saint Paul : « Non, non, notre foi n'est pas vaine ; elle n'est pas vaine, non plus, notre espérance ; l'Évangile est divin, et les mystères sont divins, et l'Église est divine, parce que le Christ est ressuscité, comme il l'avait dit. Ah ! chrétiens, son jour est notre jour à nous aussi et ne nous laissons pas de le redire : « *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea !* »

Jesus est ressuscité, et désormais il ne mourra plus : *Mors illi ultra non dominabitur !* L'incrédulité pourra tant qu'il lui plaira faire entendre ses funèbres oracles. Si elle dit que l'Église périclète et que le dernier de ses papes est dans la tombe ; que, dans vingt ans le Christ aura beau jeu ; que « sur nos croix d'ébène, « son cadavre céleste en poussière est tombé, » ne craignons rien ; rappelons-nous le grand mystère ; regardons le tombeau vide et glorieux de notre Sauveur ; écoutons l'Ange, écoutons l'apôtre : *Resurrexit... Jam non moritur !* Tous ces petits prophètes de mort ne font que jouer, les uns après les autres, le rôle des pharisiens et des gardes soudoyés. *Hæc est hora tenebrarum ;* c'est l'heure des ténèbres, l'heure de l'homme. Mais l'heure de Dieu vient, et les pharisiens sont confondus, et les gardes terrifiés,

s'affaissent sur le sol, et l'Église, toujours vivante, toujours jeune, toujours armée, de nouvelles palmes de victoire dans les mains, continue son chant immortel : « Le Christ est ressuscité, il a tué la mort et maintenant la mort n'a plus sur lui d'empire. C'est son jour, et ce jour est éternel : *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus, lætemur. Alleluia ! Alleluia !* »

II

C'est ce cantique de réjouissance aux lèvres et dans le cœur que nous venons dans ce temple offrir l'auguste sacrifice pour la première fois, et nul autre, il me semble, ne saurait mieux célébrer un événement qui, pour le culte catholique, dans notre ville et notre diocèse, est comme une résurrection.

Vous vous rappelez, plusieurs, d'entre vous, le cruel incendie qui, en 1852, répandit la désolation et le deuil au sein de Montréal et réduisit en cendres, la cathédrale de Saint-Jacques et le palais épiscopal. Le coup était terrible : « La main de Dieu s'est donc appesantie sur nous tous, » s'écriait alors Mgr Bourget... « Assis tristement sur nos débris disons avec le saint homme Job : « Le Seigneur nous avait tout donné : le Seigneur nous a tout ôté ; que son saint nom soit béni ! Qu'allons nous devenir ? Nous n'en savons rien. Comment subvenir à tant et à de si grandes misères ? c'est ce qui surpasse tout calcul humain. »

Voilà quarante-deux ans de cela. La réponse est enfin sous nos yeux, et ne vous semble-t-il pas qu'elle est de nature à nous faire bénir tous ensemble ce beau jour que le Seigneur a fait ? *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea !*

La ville, ravagée par les flammes, est devenue — c'est l'étranger lui-même qui le dit — l'une des plus belles de l'Amérique, et nous voici, après avoir connu bien des obstacles, des inquiétudes et des angoisses, dans une cathédrale, monument le plus vaste de ce continent, et copie fidèle du premier temple de l'univers. Oui, Saint-Pierre de Rome, ce que les hommes ont jamais fait de plus beau et de plus grand, disait Silvio Pellico, l'œuvre du génie et de la foi, Saint-Pierre revit au milieu de nous ! Aucune autre cité ne partage avec nous cet honneur. Un plan qui paraissait hardi, téméraire peut-être, a été exécuté, grâce à une persévérance opiniâtre et à un dévouement auxquels tous sont heureux de rendre hommage.

Que de souvenirs rappelés, ici même, à tous ceux qui ont pu contempler et admirer déjà, dans ses merveilleuses beautés, la basilique vaticane ! Que d'émotions réveillées, surtout dans le cœur de ceux qui passèrent, dans la ville sainte, des années, demeurés pour jamais les meilleurs et les plus douces de leur vie ! Pèlerinages à la Confession du Prince des Apôtres et à l'autel de la Chaire ; bénédiction du Souverain-Pontife, chants incomparables des grandes fêtes, tout revient à la mémoire, il nous semble, en regardant cette vaste nef, cette voûte et ces transepts.

C'est ici, à l'abside, que fut proclamé le dogme de l'Immaculée Conception ; c'est là, dans cette chapelle, que s'est tenu le Concile du Vatican ; c'est au balcon intérieur du portique que parut Léon XIII, nouvellement élu, pour donner au peuple sa première bénédiction. Oui, chaque pas que nous faisons ici réveille un souvenir. Et le dôme, visible de si loin sur le fleuve ; superbe, quand on le contemple des hauteurs du Mont-Royal, comme il nous reporte à la glorieuse coupole jetée dans les airs par le puissant génie de Michel-Ange ! Par la croix qui le surmonte, il publie les pacifiques victoires de la foi, et, par l'inscription dont il est orné, il redit aux fidèles, réunis dans le temple, les promesses de vie et d'immortalité. Regardez, mes Frères, et lisez : ici, comme à Rome, le dôme chante la perpétuité de l'Eglise et la suprême autorité de Pierre : *Tu es Petrus, et super hanc petram œdificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam !*

Quelle somme de travail accomplie, mes frères, depuis cette journée du mois d'août 1870, où l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, entouré de son chapitre, du clergé, et en présence d'une foule émue, bénissait la première pierre de ce monument ! Les cœurs étaient alors à l'enthousiasme et à l'espérance ; quelques années suffiraient, croyait-on, à l'achèvement de la glorieuse entreprise. Hélas ! on ne prévoyait pas les obstacles de toutes sortes qui allaient surgir. Les murs s'élevèrent, mais il fallut bientôt suspendre les travaux, et vous savez pendant combien de temps nous eûmes, sous nos yeux attristés, ces murs énormes, abandonnés, plus tristes que des ruines, et entre lesquels s'amoncelaient les neiges et les glaces de l'hiver. Enfin, un jour, le zèle se ranima ; on comprit que l'honneur du nom canadien et catholique était en cause, et l'on résolut de tenter un suprême effort.

Un prêtre béni par vous, (1) Monseigneur, s'offrit pour faire de cette œuvre, l'œuvre de sa vie. Aucune fatigue ne lui fit peur, aucun sacrifice ne lui coûta. Il fit appel à la charité de tous, et s'en remit à la Providence de Dieu ; et la Providence lui permit aujourd'hui de voir réalisé son rêve qui était le rêve d'un si grand nombre.

Oui, le ciel lui-même s'est mêlé de cette œuvre qui, pendant longtemps, parut une œuvre désespérée. Son achèvement est un triomphe ; c'est pour nous, je l'ai dit, une fête de résurrection. Aussi éprouvons-nous le besoin d'en renvoyer la gloire à Celui à qui la gloire revient avant tous les autres : *Hæc dies quam fecit Dominus* ; voici le jour que le Seigneur a fait !

Nous avons notre cathédrale, c'est-à-dire la mère et la maîtresse de toutes les églises du diocèse. Ici la liturgie déploiera toute sa magnificence ; ici s'exercera la plénitude du sacerdoce, ici sera la chaire d'où partiront, pour arriver à tous les fidèles, les enseignements du premier Pasteur. Ici seront consacrées les huiles

(1) M. le chanoine Racicot, aujourd'hui primicier du chapitre de la cathédrale.

saintes destinées à l'administration de plusieurs sacrements ; ici seront conférés les augustes pouvoirs de l'ordre ; d'ici enfin se donnera, pour toutes les autres églises, le signal des cérémonies sacrées.

Ce temple est donc le temple de tous les fidèles ; cette maison de Dieu est, plus que toute autre, leur maison. C'est parce qu'ils l'ont compris que tous, prêtres, religieux, religieuses, laïques, habitants des villes et des campagnes, pauvres et riches, ont voulu y mettre la main, et qu'ils ont si généreusement rempli envers elle les devoirs de la piété filiale résumés, suivant l'expression d'un saint père en ce double honneur : « de largesse et de secours, de respect et de soumission. »

Au nom du Dieu qu'ils ont glorifié, nous leur exprimons aujourd'hui notre profonde gratitude. Merci à tous nos bienfaiteurs, connus et inconnus ; merci aux vivants, merci aux morts. Merci aux architectes qui ont travaillé avec le dévouement et le zèle religieux qui animaient leurs pères à ces âges où l'une des plus grandes gloires consistait à élever à Dieu des cathédrales dignes de sa majesté sainte. Merci aux braves ouvriers qui les ont vaillamment secondés. Merci surtout au Pontife de pieuse et sympathique mémoire, Mgr Bourget, dont le nom restera à jamais attaché à ce monument grandiose, comme à tant d'œuvres bénies dont s'enorgueillit aujourd'hui le diocèse. Ses restes vénérés reposent ici, sous ce dôme, à côté de son illustre et bien aimé frère, Mgr Lartigue et de plusieurs dévoués compagnons de ses rudes labeurs ; mais du haut du ciel, où son âme jouit depuis longtemps, nous en avons la confiance, de l'éternelle béatitude, avec quelle joie il doit contempler l'imposante scène qui, en ce moment, nous émeut tous, et comme sa voix doit s'unir à la nôtre pour chanter « le jour que le Seigneur a fait ! *Hæc dies quam fecit Dominus ; exultemus et lætemur in eâ !* » Et vous, Monseigneur, ce que votre prédécesseur avait commencé, vous l'avez poursuivi et vous le voyez achevé. C'est vous, par conséquent, que votre peuple acclame, en acclamant la cathédrale qu'il inaugure. Puisse-t-il vous voir longtemps encore y accomplir les cérémonies augustes de notre religion ; puissiez-vous longtemps prendre place sur ce trône, don reconnaissant et pieux des fils qui ont reçu de vos mains l'onction du sacerdoce !

Mais j'y songe, mes frères : ce temple que nous admirons et qui nous est si cher, subira comme toutes les œuvres de l'homme, l'action du temps. Les années en passant sur lui, lui raviront l'éclat de sa radieuse jeunesse ; il lui faudra se protéger contre de nombreux éléments destructeurs et il suffirait, hélas ! d'une catastrophe d'un moment pour le réduire en poussière ! Je sais un autre temple dont celui-ci n'est que l'image, et sur lequel les siècles et les éléments ne sauraient avoir de puissance. L'apôtre saint Jean s'en vit un jour dévoiler quelques splendeurs, et son âme en éprouva un indicible ravissement. Là, dans cette Jérusalem céleste, se célèbre une fête qui n'a pas de lendemain ; là retentissent sans

cesse les chants de triomphe et d'amour à la gloire du Christ immolé et victorieux. Là, plus d'ombre ni de mystère, ni de signes, ni de figures, mais la claire vision de la vérité dans sa plénitude : mais la possession de tous les biens dans le Bien Suprême et l'immédiate contemplation de l'infinie Beauté ! C'est la demeure du Père et c'est notre demeure aussi et nous y sommes attendus. Ah ! puissions-nous, mes frères, nous y retrouver tous après les luttes et les tristesses de l'exil : c'est alors surtout que nous pourrions chanter, dans les transports de notre gratitude et de notre joie : « Oui, voici le jour heureux entre tous les jours, le jour que le Seigneur a fait. *Hæc dies quam fecit Dominus ! Alleluia ! Alleluia !* »

LES JUGES DE JEANNE D'ARC

Etaient schismatiques.

Dans le dernier numéro de la *Semaine Religieuse*, après avoir rectifié spontanément une erreur de date relative à la condamnation formelle et définitive des partisans schismatiques du concile de Bâle, par Eugène IV, nous ajoutions qu'il n'en fallait pas moins maintenir la conclusion de notre article précédent. En effet, nos observations, dans leur ensemble, étaient justes et fondées ; elles ne faisaient que commenter une parole du décret pontifical qui donne le vrai caractère des juges de la vénérable héroïne.

Qu'étaient ces juges ?

Non seulement ils n'étaient pas plus le clergé qu'ils n'étaient la France ; mais, bien que non encore formellement condamnés par Eugène IV, ils étaient déjà, d'esprit et de cœur, en révolte contre la discipline de l'Eglise, et même contre plusieurs points importants de la doctrine catholique.

Oui, au moment même où ils instruisaient le procès de Jeanne, ces juges étaient connus comme les organisateurs et les zélés du parti séditieux qui devait attirer sur le concile de Bâle les censures de l'Eglise.

Et si l'on nous disait : « Impossible de regarder comme schismatiques au moment même où ils jugeaient Jeanne d'Arc des hommes qui ne furent frappés par le Saint-Siège qu'après la mort de la vénérable héroïne ; » nous répondrions tout simplement : « Mais le fait qu'une personne est solennellement déclarée schisma-

tique ou hérétique, ne prouve-t-il précisément qu'avant la date de sa condamnation, elle a ouvertement professé des erreurs ou fait des actes de schisme ? »

Donc les juges de Jeanne ont dû faire des actes de schisme avant le jour où ils furent atteints par une sentence formelle et directe.

Prouver qu'ils furent réellement schismatiques, prouver qu'ils l'étaient à l'époque même où la Pucelle fut jugée par eux, n'est pas une tâche bien difficile non plus. Le travail est tout fait ; nous n'avons qu'à renvoyer nos lecteurs aux preuves déjà données dans les articles précédents, en les priant de nouveau de laisser de côté le texte du concile de Florence dont la date est inexacte, c'est entendu.

Mais l'abondance des documents en cette matière ne saurait nuire. Nous en avons sous la main un grand nombre qui corroborent et prouvent clairement notre thèse, à savoir : *Les juges de Jeanne d'Arc étaient schismatiques.*

En voici quatre. Le premier est tiré d'un nouvel ouvrage écrit par le R. P. Ayroles de la Compagnie de Jésus ; le second est extrait du savant travail de Léo Taxil et Paul Fesch, « Le Martyre de Jeanne d'Arc, » pp. VIII et IX ; le troisième est de la *Semaine Religieuse* de Séz ; et le dernier se trouve dans le *Peuple Français* sous la signature de M. l'abbé Garnier.

Dès 1428, écrit en substance le R. P. Ayroles, le pape Martin V avait fixé Bâle pour lieu de réunion d'un concile général, et le 3 mars 1431 pour le jour de l'ouverture. Cette nouvelle avait produit grand émoi à l'Université de Paris, si mêlée à toutes les iniquités du procès de Rouen.

« Longtemps à l'avance, elle nomme elle-même ses députés, débat les matières qui doivent être traitées, les solutions qu'il faut faire prévaloir. Ces solutions n'étaient autres qu'un changement radical dans la constitution même de l'Eglise, ... L'autorité devait résider non plus dans le pape, pas même dans les évêques, mais dans les « *clercs et les gens en ce connaissant.* »

« Ces conciliabules et les séances à cette fin marchaient de pair avec les réunions tenues au sujet de la Pucelle ; du Boulay passe des unes aux autres. Dans certaines séances, celle du 24 novembre 1430, par exemple, on délibère successivement sur l'affaire de la Pucelle et sur les affaires du concile ; on écrit au roi d'Angleterre et à Cauchon pour les presser de faire le procès à Jeanne ; à l'empereur d'Allemagne pour le stimuler en faveur du concile... »

Si ce n'est pas là, de la part des hommes de Rouen, une participation au concile de Bâle, antérieure même à la mort de Jeanne d'Arc ; si ce n'est pas là soutenir, dès avant la sentence du 30 mai 1431, des doctrines schismatiques et hérétiques ; que faut-il donc, nous ne disons pas pour assister, mais pour participer à un concile ? Que faut-il donc pour constituer un acte de schisme ?

Mais donnons, sans retard, un second document. Cette logique serrée, cet accent sincère achèveront de porter la conviction dans tous les esprits.

« *Les juges de Jeanne d'Arc schismatiques.* — Qu'on me permette une hypothèse, sans prendre garde à l'anachronisme. Supposons un instant que le président du tribunal de Rouen ait été, non Cauchon, mais Luther ; je parle de Luther alors qu'il était encore dans le giron de l'Eglise, de Luther avant sa révolte. Dirait-on qu'il a jugé en catholique ? Non certes. On dirait : « Condamnant iniquement une sainte jeune fille qui déclarait se soumettre au Pape et le revendiquait pour juge, Luther commettait un acte impie ; il dévoilait déjà les sentiments de schisme qui couvaient en lui. » Et, en disant cela, on aurait raison. Or, on néglige ce point capital : que Cauchon et ses complices sont les mêmes qui, peu après le crime du 30 mai 1431, levaient, à Bâle, l'étendard de la révolte contre le Saint Siège, proclamaient audacieusement la déchéance du vertueux pontife Eugène IV, et élisaient l'anti-pape Felix (Amédée de Savoie). Il est vrai, le schisme des prélats et des docteurs rebelles de Bâle n'a pas eu de suites ; mais pour cela en est-il moins un schisme ? Le schisme de Luther s'est prolongé jusqu'à nos jours ; aussi personne ne l'ignore. Mais on oublie le schisme des Pères de Bâle, parce qu'il se termina au bout de dix-sept ans ; et l'on oublie aussi que Cauchon, Philibert de Montjeu, les universitaires, c'est-à-dire les juges de Jeanne d'Arc, furent schismatiques.

« *Ils l'étaient même au moment où ils brûlèrent la grande Française. C'est là un fait caractéristique qu'on ne saurait passer sous silence.*

« Le Saint-Père Eugène IV, élu le 25 février 1431, fit, dès le jour de son couronnement, opposition à la tenue du concile de Bâle dont il prévoyait les orages scandaleux ; il déclara l'ajourner. Cette mesure provoqua les colères des indisciplinés, qui voyaient ainsi leurs complots déjoués, et ils refusèrent de reconnaître l'élection du nouveau Souverain Pontife.

« Le 30 mai, soit quatre-vingt quatorze jours après l'élection d'Eugène IV, l'évêque simoniaque de Beauvais et sa bande aff-c-taient encore de tenir le Saint-Siège pour vacant. Si ce n'est point là faire un acte de schisme, que faut-il donc pour être schismatique ? »

Enfin MM. les rédacteurs de la *Semaine Religieuse* de Séez et M.

l'abbé Garnier, sur ce sujet, ne pensent pas autrement que nous, pas autrement que le R. P. Ayroles, Léo Taxil, Paul Fesch et les éminentissimes prélats signataires du décret de vénéralité.

« Imputer à l'Eglise la condamnation de la Pucelle, c'est faire acte d'ignorance et de mauvaise foi. Sans doute, l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, figurait parmi ceux qui prononcèrent la sentence. *Mais à ce moment, l'indigne prélat, loin de représenter l'Eglise, était en révolte contre elle, puisqu'il avait donné son adhésion aux Pères schismatiques du Concile de Bâle.*

« Ce que fit l'Eglise, le voici. Vingt-cinq ans après le crime, quand la France eut été délivrée des Anglais et pacifiée, le Pape Calixte III ordonna la révision du procès et vengea ainsi l'honneur de l'héroïne.

« Par contre, jusqu'à ce jour, les ennemis de l'Eglise, n'ont fait qu'insulter la noble fille. Par la bouche de Voltaire, l'impiété a voulu la déshonorer. En 1793, on renversa le monument que lui avait élevé la ville d'Orléans.

« Oui, Jeanne est à nous. En 1885, M. Joseph Fabre, libre-penseur, mais homme d'une grande loyauté, proposa de transformer la fête de Jeanne d'Arc en fête nationale. Un autre libre-penseur, ardent franc-maçon et par là même grand ennemi de l'Eglise, M. Jean Macé, demanda ironiquement comment on s'y prendrait pour parler du caractère surnaturel qui a rempli toute son existence. Il ajoutait : *Le prêtre seul n'aura rien à renier, en se faisant l'historien de Jeanne d'Arc.* »

(*Semaine Religieuse de Séz.*)

« On a osé dire qu'elle (Jeanne d'Arc) avait été condamnée à mort par l'Eglise catholique, ou par des catholiques français. « Ce n'est pas vrai ! » Ceux qui l'ont condamnée étaient hérétiques ou schismatiques, c'est-à-dire séparés de l'Eglise catholique, révoltés contre elle, acharnés contre l'Eglise, non moins que contre la France.

.....
« Finissez-en donc avec ces calomnies qui ne sauraient tenir debout. »

M. l'abbé GARNIER, cité par l'*Oiseau-Mouche*.

Arrêtons-nous un instant pour reconnaître où nous en sommes. Le premier article paru dans la *Semaine Religieuse* renferme deux affirmations principales :

Jeanne a été condamnée par des juges schismatiques.

Ces juges participaient au concile de Bâle.

La première de ces allégations nous paraît amplement prouvée. Au sujet de la deuxième proposition, qui repose d'ailleurs sur le texte même du décret permettant l'introduction de la cause de

Jeanne d'Arc, (1) il suffit d'avoir lu les arguments du R. P. Ayroles et ceux de Léo Taxil pour rester convaincu qu'elle n'est pas moins solidement établie.

En effet, le concile de Bâle ayant été convoqué par Martin V plusieurs années avant la mort de Jeanne d'Arc, les hommes qui ont représenté l'Université de Paris à Rouen, gens factieux, actifs, pleins d'audace et pressés de voir triompher leurs théories révolutionnaires, devaient naturellement se mettre à l'œuvre sans retard, faire de la propagande et du zèle afin de se préparer à eux-mêmes et d'assurer à leurs fausses doctrines une éclatante victoire.

C'est ce qu'ils ont fait, nous l'avons déjà prouvé. Et M. Arthur Loth le démontre aussi avec la plus admirable clarté, — comme chacun verra en lisant l'éloquente réplique qu'il vient d'adresser à un professeur de Nancy. C'est nous qui soulignons.

« Après l'échec des Synodes de Pavie et de Sienne, *il y avait donc en perspective un concile de Bâle, indiqué sept ans d'avance pour 1431. Les adversaires de la primauté pontificale, qui ne cessaient de poursuivre l'amoindrissement de la papauté, à la faveur de la réforme de l'église, espéraient obtenir du prochain concile ce qu'ils n'avaient pu réaliser dans les précédents*

« *Il y avait donc un parti du concile de Bâle, et ce parti comptait surtout des adhérents au sein de l'Université de Paris.*

« *On a ici la clef de l'explication du passage litigieux du décret de vénérabilité de Jeanne d'Arc.*

Mais ouvrons la porte pour la commodité de M. le professeur de Nancy.

« *Cette Université de Paris, si zélée pour le concile de Bâle, fut aussi la principale instigatrice du procès de Jeanne d'Arc. Elle était alors sous la main de l'Anglais.*

« *Elle eut le triste privilège de fournir à la fois des juges contre Jeanne d'Arc à Rouen, et des révoltés contre le Pape à Bâle. Cette corrélation est indiquée dans le décret de la Congrégation des Rites.*

« *A l'approche de l'époque fixée pour la tenue du concile de Bâle, les esprits étaient plus ardents que jamais à Paris. Les diverses Facultés de l'Université de Paris élurent leurs représentants au Concile. En même temps s'ouvrait le procès de la Pucelle d'Orléans, sous la présidence de l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon.*

« *Comme les Facultés, dit Quicherat, venaient d'élire leurs représentants au concile de Bâle, ceux-là furent les premiers qu'il appela à Rouen.* » — —

« *La connexité entre le procès et le concile se marque de plus en plus. Continuons :*

(1) ... Demum, per summum scelus, quasi haeresis labe infecta ac relapsa, iniquorum sententia iudicum, qui schismatico Basilæ concilio studebant, flammis addicitur.

« Au commencement d'avril 1431, deux mois environ avant le martyre de Jeanne, trois députés de l'Université de Paris arrivèrent à Bâle avec l'évêque de Châlons-sur-Saône et l'abbé de Cîteaux. Ils n'y trouvèrent que l'abbé de Vézelay, élu à Pise comme président de la nation française. Dans leur zèle, ils voulurent ouvrir le concile avec le seul chapitre de Bâle, en l'absence même du cardinal légat.

« Parmi les trois députés de l'Université de Paris, qui voulaient presque à eux seuls ouvrir le concile, était le trop célèbre Guillaume Erard, un des plus fanatiques adversaires de Jeanne d'Arc, et qui déjà avait joué un rôle odieux dans son procès.

« Ce zéléateur du concile de Bâle était un accusateur et un juge de Jeanne, dont le procès se continuait en son absence. Il devait être bientôt rejoint par un de ses tristes collègues, Nicolas Loyseleur, qui quitta le bûcher pour accourir à Bâle, puis par Jean Beaupère, le perfide interrogateur de la Pucelle. Tous les trois se retrouvèrent, avec leur digne président, Pierre Cauchon, parmi les orateurs les plus séditieux du concile.

« Le décret d'introduction de la cause de Jeanne d'Arc a donc raison de dire que les principaux juges de la Pucelle étaient en même temps d'ardents partisans du concile schismatique de Bâle.

« M. le professeur d'histoire de Nancy croyait convaincre la Congrégation des Rites d'anachronisme ; c'est lui qui est convaincu de... légèreté. »

CHRONIQUE DIOCESAINE

Réception. — Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception, au salon de l'archevêché, à 8 heures du soir.

Les enfants de Marie de la Congrégation N.D. rue St-Jean-Baptiste. — Mercredi prochain, jour de la solennité de la fête de saint Joseph, Monseigneur l'archevêque de Montréal, présidera à trois heures et demie, P. M., la réunion des enfants de Marie de la Congrégation de Notre-Dame, rue St-Jean-Baptiste.

Profession Religieuse. — A l'Hôpital Général de Montréal, le 27 du courant, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a admis à la profession religieuse les sœurs : M. C. Antoinette Augé, M. Anne Perron, M. Anne Labrecque Moreau, M. A. Eugénie Houdé, Agnès Desrosiers Lafond, M. Emma Vallée.

A cette cérémonie, Monseigneur était assisté par M. l'abbé A. Tranchemontagne, S. S., chapelain de la communauté et par M. l'abbé F. X. Ecrément, curé de Ste-Cunégonde. La messe a été dite par M. l'abbé J. Charette, curé de St-Barthélemi. Le sermon a été donné par M. l'abbé M. H. Charpentier, chapelain des sœurs de la Miséricorde.

Au cercle Ville-Marie. — Mardi dernier, séance extraordinaire au cercle Ville-Marie, sous la présidence de M. le juge Lacoste. M. le chanoine de Montigny avait bien voulu consentir à adresser la parole aux membres du Cercle. Dans une allocution, simple dans la forme, mais d'une rare élévation d'idées, l'éloquent prédicateur de la station du carême à Notre-Dame a donné à notre jeunesse les conseils les plus sages et les mieux sentis. Il leur a recommandé l'apostolat des bonnes œuvres et proposé comme modèle Ozanam, le fondateur des sociétés de St-Vincent de Paul. Ses paroles ont été très appréciées.

A la cathédrale. — Dimanche prochain, on célébrera la grand-messe dans la nouvelle cathédrale. C'est, comme nous l'avons déjà dit, la date du 21ème anniversaire de l'élection de Monseigneur l'archevêque de Montréal. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, doit officier pontificalement. Le chœur fera entendre la messe de M. Hul, chantée dimanche dernier, le programme musical devant être la répétition de celui exécuté le jour de Pâques.

Fête patronale de l'Union St-Joseph. — L'Union St-Joseph, une des plus anciennes de nos sociétés de bienfaisance, a célébré, dimanche dernier, sa fête patronale ; plus de 800 membres de la société assistaient à cette belle démonstration et après avoir parcouru, en cortège, plusieurs rues de la ville, se sont rendus à la grand-messe en l'église St-Louis de France.

Le sermon a été donné par le zélé chapelain de la société, M. l'abbé Cousineau, vice chancelier de l'archevêché. Les principaux officiers de l'association accompagnaient leur président M. Lamarche.

CHRONIQUE DU DIOCESE DE SHERBROOKE

Quarante-Heures — A St-Louis de Westbury, le 10 avril.

Nominations. — Par décision de Mgr La Rocque, M. l'abbé U. Barou a été nommé vicaire à Coaticook et M. l'abbé S. E. Gosse-lin, vicaire à Stanstead.

AUX PRIERES

M. l'abbé Célestin Martin, ancien curé de Vaudrenil.

La Mère Léhon, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur, Paris, France.

Sr Marie Dosithée, née Mathilde Laberge, des sœurs de Ste-Anne, Lachine.

CELA DOIT ETRE VRAI

Tout le monde le dit à Montréal

Les témoignages s'accroissent

Mme Picard, 249 rue Brodie, St-Henri, dit : J'ai été guérie d'une sérieuse attaque de bronchite par l'usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, que je recommande hautement.

M. Arthur Morin, 1493 rue St-Jacques, Ste-Cunégonde, dit : J'ai souffert pendant un an d'une sérieuse attaque de bronchite. Quatre bouteilles de 25c du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette ont opéré une guérison complète ; je suis heureux de reconnaître le mérite merveilleux de cette préparation.

Mme L. Crevier, 1605 rue St-Jacques, Ste-Cunégonde, dit : Mon enfant souffrait d'une très sérieuse attaque de bronchite, et il a été complètement guéri par l'usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. C'est le remède le plus efficace que j'aie encore pris.

M. Lambert Saint-Pierre, boucher, 81 rue Rose Délima, Saint-Henri, dit : J'ai souffert durant un an d'une sérieuse attaque de bronchite, et bien que j'aie employé un grand nombre de remèdes prétendus guérisseurs, je n'éprouvai aucune amélioration ; quatre bouteilles de 25c du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette opérèrent une guérison complète et radicale.

Z. Jodoin, 1582 rue Saint-Jacques, Sainte-Cunégonde, dit : J'ai souffert pendant plusieurs années de bronchite chronique, et j'ai été complètement guéri par ce merveilleux remède, le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette.

E. Rolland, 749, rue Albert, Sainte-Cunégonde, dit : Pendant deux ans, j'ai souffert de la bronchite ; pendant cette période, j'ai pris plusieurs remèdes, dont quelques-uns sans résultat et d'autres me procurant un soulagement temporaire. Mais je suis heureux de dire que trois bouteilles de 50c. du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette ont opéré une guérison complète et permanente.

Propriétaire : J. G. LAVIOLETTE, M. D.

232 & 234, rue St-Paul, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FEE

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

Un seul Prix

Seuls dépositaires pour le Canada des TOILES HYGIENIQUES de l'abbé KNEIPP.

111 RUE ST-LAURENT, coin de la rue Lagachetière,
MONTREAL

— LA —

ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons particulières et Etablissements publics.

MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

128 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dwinnell"
Chèbres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

B. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

J. B. PILON & FILS POMPES FUNEBRES

ENTREPRENEURS DE

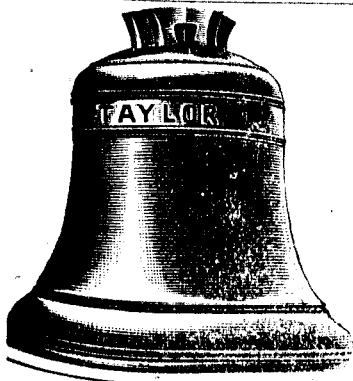
ETABLI EN 1879

Glacieres, Embaumage, et
voitures doubles, une spécialité.

2517 rue Notre-Dame

Entre les rues St-Martin et des
Seigneurs, Montréal

TELEPHONE BELL 8302



John TAYLOR & Cie

Loughborough, (Angleterre)

La plus grande Fonderie de
Cloches en Angleterre

Representes par **J.T. SCANLAN**

Board of Trade Building

Rue St-Sacrement, Montreal

Catalogues et informations donnés sur
demande.

ALBERIC DURAND

IMPORTATEUR

Huile Aurore. — L'huile Aurore est garantie par nous, pure huile végétale. Elle est uniquement employée pour les veilleuses d'église, couloirs ou autres.

En se servant des veilleuses de la Gare de Jeunet, de Paris, il suffira de remplir les verres le matin et la lumière restera jusqu'au lendemain. Elle peut durer jusqu'à 30 heures avec les veilleuses indiqués ci-dessus sans s'éteindre et ne laisse jamais aucun dépôt.

Elle sera vendue au clergé canadien, \$0.90 le galon en futs de 40 galons environ. Mon stock est épuisé, mais il sera renouvelé en mai, époque à laquelle on pourra trouver cette huile chez

M. HUDON, HÉBERT & Cie, négociants à Montréal.

“ **ROBITAILLE & Cie,** “

Et à mon Magasin, 1964, rue Notre-Dame, “

Savon Normal. — Le savon Normal n'a plus sa réputation à faire. Il a été classé hors concours, en France. Il est garanti pur, sans fraude et sans addition d'eau. Il fait absolument le même usage que 3 à 4 morceaux du meilleur savon canadien.

Le savon Normal peut être employé pour la toilette, il fait beaucoup de mousse (brousse), n'abîme jamais les mains et les rend au contraire très douces. Il est offert au clergé aux prix de

La caisse de 100 morceaux d'une livre, - \$12.50.

“ “ 144 “ pour toilette, - 4.00.

Il en sera adressé échantillon sur demande.

Porto Wine. — Nouveaux arrivages.

Olaret Maubec. — Garanti pur et naturel à l'analyse. Il est offert : En futs de 30 à 50 galons. Le galon, \$0.90.

En caisse de 12 bouteilles. La caisse, 3.00.

Pour grosses quantités ces prix sont susceptibles de grosses réductions.

Pharmacie Centrale de France. — Société anonyme au capital de 10 millions, fondé par DORVAULT, auteur de *Pharmacopée française*.

On peut traiter à des prix très bas pour l'importation de toutes les drogues, plantes médicinales, extraits pharmaceutiques, instruments de chirurgie, graines de plantain, (Psyllium) et tous médicaments patentes.

Kina ferrugineux Durand. — Le Kina ferrugineux Durand, vaut les meilleurs toniques du Canada, présentés sous différents noms de vins. Il est délicieux au goût, ne constipe jamais et combat énergiquement les maladies résultant de l'appauvrissement du sang : Anémie, chlorose, dyspepsie, diarrhées chroniques, convalescences longues, épuisement, etc. Au bout de la 1^{re} bouteille on se sent mieux. Il est vendu au détail, \$1.00 la bouteille ; la douzaine, \$9.00.

Magasin, 203, rue des Commissaires, Montréal.

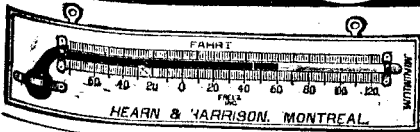
1964, rue Notre-Dame, à partir du 1^{er} mai.

LA BANQUE DU PEUPLE

A MAINTENANT OUVERT SA SUCCURSALE

RUE NOTRE-DAME OUEST, coin de la rue Aqueduc

On y reçoit en dépôt toutes les économies depuis une piastre en montant, et la banque paie quatre pour cent sur ces dépôts.



CATALOGUE GRATIS
Hearn & Harrison

1640 - 1642

Rue Notre-Dame
MONTREAL

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PEINTURE

DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

STANDARD

LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes \$100,000,000. | Fonds investis \$83,000,000. | Revenu annuel \$4,450,000. | Bonus distribué \$22,000,000.

W. M. RAMSAY, gérant.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

JAS. W. PYKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux à Gaz
ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechets de Coton, etc., etc.

35 rue St-Francois-Xavier - Montreal

MAISON FONDÉE EN 1848

OWEN MCGARVEY & FILS

Spécialité de couchettes et literie pour collèges et couvents et d'ameublements
pour familles.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

MEUBLES DE TOUTES SORTES

1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

H. A. PEARSON & CIE

MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOLLEZ — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

Nous offrons à des prix excessivement avantageux, une quantité
considérable de

Vins de messe marque "Diego per Alta"

La demande considérable que nous en avons eu est une preuve de la
qualité supérieure de cette marque.

N. B. Échantillons et prix envoyés sur demande.

JOS. ROBERT & FILS

Marchands de Bois de Sciage

107 AVENUE PAPINEAU

Telephone 6258

MONTREAL

Séchoir à bois perfectionné, le plus grand du Canada.

Manufacturiers de bancs d'église, pupitres, portes, châssis, moulures, etc.

Fabricants de lits en fer, pour communautés, hospices, hôpitaux, etc.

Ouvrages de toutes sortes en acier, fer, cuivre et fonte.

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL,

MONTREAL

*Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr
Nelaton.*

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu.

Cabinet d'Aisance "Gananoque"

Ce cabinet est en terre sèche et prévient toute mauvaises odeurs. Il est recommandé par tous les médecins et les spécialistes. Chaque maison devrait en être pourvu. Livré à n'importe quelle station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario. **PRIX \$5.00.**

Fabriqu  par la "Gananoque Gear Co."

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16 $\frac{1}{2}$ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Telephone 1399.

Spécialité, embaumer.

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

**PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclé-
siastiques.**

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons
religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE
Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des
MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou l'évê

FREDERIC LAPOINTE

MARCHAND DE

MEUBLES ET DE PIANOS

1541 A 1551 RUE STE-CATHERINE

Montréal.

Tapis, Prelarts, Gravures, Miroirs, Etc.

VENDUS A DES CONDITIONS TRES FACILES

Le plus grand Assortiment de toute la Ville.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.